© Ville de Blainville
Ce document n'a pas de valeur officielle.
En cas de divergence entre ce document et le document original, celui-ci prévaudra.

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE BLAINVILLE

PROCÈS-VERBAL d'une séance ordinaire du Comité exécutif de la Ville de Blainville, tenue le ***19 novembre 2026*** à ***14:00*** en la Salle Roger-Boisvert située au 1000, chemin du Plan-Bouchard à Blainville, à laquelle sont présents : la présidente, Mme Liza Poulin, Mme Nicole Ruel, MM. Stéphane Bertrand et Jean-François Pinard, membres.

Assistent également à l'assemblée, Chantal Gauvreau, directrice générale, Rita Chahine, directrice générale adjointe et Patrick St-Amour, directeur des Services juridiques et greffier.

À 14 h 00, Madame la présidente ouvre la séance.

RÉSOLUTION… **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
CE-2026-11-169

Il est proposé par Madame Nicole Ruel et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance tel que soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION… **APPROBATION – PROCÈS-VERBAUX**
CE-2026-11-170 **SÉANCE ORDINAIRE DU 29 OCTOBRE 2026**
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 5 NOVEMBRE 2026

Il est proposé par Monsieur Stéphane Bertrand et résolu d'approuver les procès-verbaux de la séance ordinaire du ***29 octobre 2026*** et de la séance extraordinaire du ***5 novembre 2026***.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION… **ACCEPTATION DE PROPOSITION**
CE-2026-11-171 **SOUTIEN POUR LES APPLICATIONS**
DE GESTION POLICIÈRE ET INCENDIE
ANNÉE 2027

Il est proposé par Monsieur Jean-François Pinard et résolu d'accepter la proposition de la compagnie **SOLUTIONS EMERGENSYS INC.** pour le soutien des applications de gestion policière et incendie pour l'année 2027, au montant de ***167 740,21 $ taxes incluses*** et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à approprier cette dépense à même le poste budgétaire *02.210.00.526*.

QUE le directeur du Service des technologies de l'information soit autorisé à signer tout document visant à donner effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION… **ADOPTION DU CALENDRIER 2027 DES**
CE-2026-11-172 **SÉANCES ORDINAIRES DU COMITÉ EXÉCUTIF**

Il est proposé par Madame Nicole Ruel et résolu d'adopter le ***Calendrier*** des séances ordinaires du Comité exécutif pour l'année 2027.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION… **APPROBATION DE SOLDES DISPONIBLES**
CE-2026-11-173 **RÈGLEMENTS D'EMPRUNT APPROUVÉS**

ATTENDU QUE la Ville de Blainville a entièrement réalisé la dépense décrétée de même que le financement permanent correspondant à l'objet des règlements d'emprunt mentionnés ci-dessous;

ATTENDU QUE la Ville de Blainville peut utiliser des soldes disponibles lors d'un refinancement;

ATTENDU le refinancement de plusieurs règlements d'emprunt au montant de 31 848,59 $ en date du 5 novembre 2026.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Monsieur Stéphane Bertrand et résolu que soient appropriés les soldes disponibles en réduction de l'emprunt approuvé par le ***ministère des Affaires municipales et de l'Habitation*** aux règlements d'emprunt d'origine suivants, savoir :

Règlements	Montant à approprier
1595	**21 313,64 $**
1613	**10 534,95 $**
TOTAL	**31 848,59 $**

Qu'une copie certifiée de la présente résolution soit transmise au *Service du financement municipal.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION… **AUTORISATION DE SIGNATURE**
CE-2026-11-174 **DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE**
PROGRAMME DE RÉFECTION DU RÉSEAU CYCLABLE
2027-2029

ATTENDU QUE le ministère du Développement économique Canada est responsable du programme *« Fonds pour bâtir des collectivités fortes – Volet des impacts locaux (VIL) »*;

ATTENDU QUE la Ville a pris connaissance du programme du *« Fonds pour bâtir des collectivités fortes – Volet des impacts locaux (VIL) »*, qu'elle comprend bien toutes les modalités du programme qui s'appliquent à elle ou à son projet et qu'elle s'est renseignée au besoin auprès du ministère;

ATTENDU QUE la Ville doit respecter les modalités de ce programme qui s'appliquent à elle pour obtenir une aide financière du *« Fonds pour bâtir des collectivités fortes – Volet des impacts locaux (VIL) »,* et pour recevoir le versement de cette aide financière;

ATTENDU QUE la Ville de Blainville doit autoriser le dépôt de la demande d'aide financière et confirmer sa contribution financière au projet.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Monsieur Jean-François Pinard et résolu que la Ville de Blainville :

- **PRÉSENTE** une demande d'aide financière pour la réfection du réseau cyclable 2027-2029 dans le cadre du programme *« Fonds pour bâtir des collectivités fortes – Volet des impacts locaux (VIL) »,* dont le ministère du Développement économique Canada (DEC) en assure la gestion, et que le directeur du Service du Génie ou son représentant soit autorisé à déposer la demande et à signer tout document à cet effet;

- **S'ENGAGE** à respecter les modalités du programme qui s'appliquent à elle;

- **S'ENGAGE** à payer sa part des coûts admissibles via un futur règlement d'emprunt;

- **AUTORISE** la mairesse, ou en son absence le maire suppléant, et le greffier, ou en son absence la greffière adjointe, à signer, pour et au nom de la Ville, la convention d'aide financière, le cas échéant, entre la Ville et le ministère du Développement économique Canada, dans le cadre du programme *« Fonds pour bâtir des collectivités fortes – Volet des impacts locaux (VIL) »*;

QUE la conclusion de l'entente soit conditionnelle à l'obtention par la Ville d'un décret d'autorisation en vertu de l'article 3.11 de la *Loi sur le ministre du Conseil exécutif*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION… **AUTORISATION DE SIGNATURE**
CE-2026-11-175 **CESSIONS DE RANG**
LOTS 6 700 491 ET 6 700 492
9533-7838 QUÉBEC INC.

Il est proposé par Madame Nicole Ruel et résolu d'autoriser la mairesse, ou en son absence le maire suppléant, et le greffier, ou en son absence la greffière adjointe, à signer, pour et au nom de la Ville, les actes de cession de rang en faveur d'**INVESTISSEMENT QUÉBEC** et de la **CAISSE DESJARDINS THÉRÈSE-DE BLAINVILLE** quant aux droits hypothécaires, résolutoires, de premier refus et autres droits de garantie que la Ville de Blainville détient sur les lots 6 700 491 et 6 700 492 du Cadastre du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION… **CONFIRMATION D'EMBAUCHE**
CE-2026-11-176 **MÉCANICIEN**
SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

Il est proposé par Monsieur Stéphane Bertrand et résolu de confirmer l'embauche de ***M. Dan Michaud*** au poste permanent de « *mécanicien* » au Service des travaux publics, à compter du 23 novembre 2026, et ce, conditionnellement à la réussite de sa période de probation. Ce poste est accrédité par le Syndicat Canadien de la Fonction Publique (S.C.F.P.), section locale 2301, cols bleus.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION… **DÉLÉGATION DE POUVOIR**
CE-2026-11-177 **DEMANDE DE MODIFICATIONS ET AJOUTS**
AU CALENDRIER DE CONSERVATION
DES DOCUMENTS DE LA VILLE DE BLAINVILLE

Il est proposé par Monsieur Jean-François Pinard et résolu d'autoriser le greffier, ou en son absence la greffière adjointe, à signer, pour et au nom de la Ville, toute demande de modifications et d'ajouts au calendrier de conservation des documents de la Ville de Blainville et à les déposer à la ***Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ)*** pour approbation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION… **DEMANDE DE SUBVENTION**
CE-2026-11-178 **PROGRAMME POUR LA VALORISATION ET**
LA VITALITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE

ATTENDU QUE le *Programme pour la valorisation et la vitalité de la langue française* est un levier concret pour renforcer la place du français dans l'espace public;

ATTENDU QU'il est destiné aux municipalités, aux organismes à but non lucratif et au réseau scolaire et qu'il soutient des initiatives porteuses qui promeuvent un français vivant, inclusif et rassembleur.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Madame Nicole Ruel et résolu d'autoriser le dépôt d'une demande de subvention au montant de ***50 000 $*** au ***ministère de la Langue française du Québec*** dans le cadre du *Programme pour la valorisation et la vitalité de la langue française.*

QUE Madame Gabrielle English, cheffe de section programmation et collections du Service des loisirs, culture, bibliothèque et vie communautaire, soit désignée comme mandataire de la Ville pour la présentation de cette demande, qu'elle agisse comme personne contact auprès du ***ministère*** pour ce dossier et qu'elle soit autorisée à signer tout document pouvant donner effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION… **MANDAT À L'UNION DES MUNICIPALITÉS**
CE-2026-11-179 **DU QUÉBEC (UMQ) POUR L'ACHAT DE PRODUITS D'ABAT-POUSSIÈRE POUR L'ANNÉE 2027**

ATTENDU QUE la Ville de Blainville a reçu une proposition de l'**UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC (l'UMQ)** de préparer, en son nom et au nom de plusieurs autres municipalités intéressées, un document d'appel d'offres pour un achat regroupé de produits utilisés comme abat-poussière pour l'année 2027, avec possibilité de renouvellement pour les années 2028 et 2029;

ATTENDU l'article 14 de la *Loi sur les contrats des organismes municipaux* (RLRQ, c. C-65.01);

ATTENDU QUE la Ville de Blainville désire participer à cet achat regroupé pour se procurer le chlorure en solution liquide dans les quantités nécessaires pour ses activités.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Monsieur Stéphane Bertrand et résolu que la Ville de Blainville :

- **CONFIRME** son adhésion au regroupement d'achats mis en place par **l'UMQ** pour l'achat d'abat-poussière pour l'année 2027, pour une quantité de 40 000 litres, pour un montant estimé de 20 310,00 $ taxes incluses, ainsi que pour les années de reconduction 2028 et 2029, lorsque celles-ci sont exercées par l'UMQ, à moins qu'elle n'informe l'UMQ par écrit, dans les délais prescrits, de son intention de ne pas participer à une année de reconduction;

- **CONFIE** à **l'UMQ** le processus d'appel d'offres menant à l'attribution de contrats d'achats regroupés des produits utilisés comme abat-poussière (chlorure de calcium solide en flocons et/ou chlorure en solution liquide) nécessaires à ses activités;

- **MANDATE l'UMQ** pour accomplir tous les actes requis afin d'assurer la conduite du processus d'appel d'offres, incluant l'attribution du contrat, le cas échéant, ainsi que les suivis relatifs à l'administration de la garantie d'exécution si requis pour et au nom des Municipalités participantes;

- **S'ENGAGE** à respecter intégralement les termes et conditions du contrat attribué comme si elle avait elle-même contracté directement avec l'attributaire;

- **S'ENGAGE**, pour permettre à l'**UMQ** de préparer son document d'appel d'offres, à fournir les quantités nécessaires dont elle aura besoin en remplissant la fiche d'information requise et en retournant ce document à la date fixée et autorise la chef de division de l'approvisionnement à passer tout bon de commande dans la limite du montant estimé;

- **RECONNAISSE** que **l'UMQ** recevra, directement de l'attributaire, à titre de frais de gestion, un pourcentage du montant facturé avant taxes à chacun des participants; ledit taux est fixé annuellement et précisé dans le document d'appel d'offres;

- **AUTORISE** la chef de division de l'approvisionnement à passer tout bon de commande relatif à ce regroupement, dans la limite du montant estimé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION… **OCTROI DE MANDAT**
CE-2026-11-180 **PROCÉDURES JUDICIAIRES DEVANT LA COUR SUPÉRIEURE DU QUÉBEC DOSSIER 540-17-017291-260**

Il est proposé par Monsieur Jean-François Pinard et résolu de mandater la firme **BCA AVOCATS** pour représenter la Ville de Blainville et l'agente du Service de police dans le cadre du dossier de la Cour supérieure du Québec numéro 540-17-017291-260.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION… **CLÔTURE DE LA SÉANCE**
CE-2026-11-181

Il est proposé par Madame Nicole Ruel et résolu que la séance soit levée à 14 h 28.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(S) Liza Poulin

PRÉSIDENTE

(S) Patrick St-Amour

SECRÉTAIRE